

Communiqué de presse du COLLECTIF TIVOLI 9 AVRIL  
(6 mai 2023)

Un mois après, le difficile relogement des personnes évacuées.

Un mois après l'explosion au 17 rue de Tivoli entraînant son effondrement ainsi que celui du 15 rue de Tivoli, d'une partie du 19 rue de Tivoli et la mise en place d'un périmètre de sécurité, plus de cent-soixante personnes sont toujours délogées à ce jour. Le 28 avril, environ cent-trente personnes avaient pu réintégrer leur logement, le périmètre ayant été réduit.

Les habitant·es reconnaissent l'engagement des services municipaux et de secours qui sont aux côtés des personnes sinistrées et dont le soutien s'avère indispensable pour s'en sortir. Toutefois, les personnes délogées font face à d'importantes difficultés :

**- Le relogement :**

L'hébergement en hôtel, s'il a pu aider dans l'urgence, s'est vite avéré inadapté, en particulier pour les enfants. De même que certaines solutions de relogement, éloignées du quartier, jusqu'à quarante minutes en transports en commun. Nous demandons aux services municipaux de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour procéder à une réévaluation des conditions de relogement des personnes afin qu'elles puissent se reconstruire dans des logements plus proches et adaptés à leur situation, notamment pour les familles avec enfants scolarisés dans le quartier. Dans certains hôtels, des vols ont eu lieu pour des personnes qui venaient à peine de récupérer leurs premières affaires les plus précieuses. Nous demandons donc une réquisition de certains logements vacants sur des plateformes de location saisonnières pour les personnes délogées à moyen et long terme.

**- Les aides :**

Le Collectif Tivoli 9 avril souligne que le délogement entraîne des difficultés financières et un certain nombre de coûts pour de nombreuses personnes. Ces conséquences économiques s'accroissent au fur et à mesure que se prolonge le délogement. Aussi nous sollicitons un maintien des mesures exceptionnelles d'aides du CCAS pour toutes les personnes n'ayant pu regagner leur domicile du fait du périmètre.

**- Les assurances :**

Le Collectif Tivoli 9 avril déplore l'inertie et la réticence des compagnies d'assurance à prendre leurs responsabilités et demande une réponse coordonnée de la part des compagnies d'assurances, plus fidèle au communiqué de presse diffusé par France Assureurs. Le collectif demande sans délai l'ouverture d'un fonds d'indemnisation d'urgence abondé par les compagnies d'assurance sur la base de ce qui a été fait pour d'autres accidents collectifs. Il est nécessaire de prendre en compte la diversité des situations sans que cela ralentisse l'action d'indemnisation. Le collectif alerte les pouvoirs publics sur la mauvaise volonté de nombreuses compagnies d'assurances qui ne répondent pas ou plus aux sollicitations, qui refusent la prise en charge du relogement et la prise en compte des dommages ou n'ont toujours pas agi pour réparer les dommages survenus aux parties communes et privatives (fenêtres brisées qui rendent la jouissance du logement impossible par exemple). La disparité des situations ne doit pas être un prétexte pour ralentir l'indemnisation des victimes à hauteur des dommages matériels, physiques et psychologiques.

Le 6 mai dernier, le Collectif Tivoli 9 avril a interpellé le député de la circonscription sur les sujets suivants: le relogement, les indemnisations et la lenteur des assurances ainsi que le fond d'indemnisation national d'urgence auquel doivent abonder les assurances et les pouvoirs publics.

Un mois après un événement qui va durablement marquer le quartier, la solidarité du Collectif Tivoli 9 avril est intacte. Elle est tournée vers les personnes les plus précaires, dont les situations s'avèrent les plus incertaines et dont la réintégration demeure floue. Le Collectif Tivoli 9 avril appelle tous les habitantes et les habitants du quartier à se rapprocher du Collectif Tivoli 9 avril afin que leurs préjudices soient aussi pris en compte.

Contacts presse :

Berroir Clara - 06 67 75 31 06, [claraberroir@gmail.com](mailto:claraberroir@gmail.com)  
Blézat Mathilde - 06 35 13 66 27, [matblez@gmail.com](mailto:matblez@gmail.com)  
Ciarabelli Lua - 06 51 77 24 78, [luaciarabelli@gmail.com](mailto:luaciarabelli@gmail.com)  
Exbrayat Cécile, 06 67 61 86 10, [exbrayat.cecile@gmail.com](mailto:exbrayat.cecile@gmail.com)  
Gras Emmanuel, 06 10 37 70 95, [manugras@hotmail.com](mailto:manugras@hotmail.com)  
Rio Stéphane, 06 63 57 07 72, [riostephane@yahoo.fr](mailto:riostephane@yahoo.fr)